



Commission Départementale des Activités Sportives Section FEMININES

Procès-Verbal n° 35

Réunion du :	Mardi 24 Mai 2022
Référent C. Féminine :	Mme Lydie BASTIEN
Secrétaire	Mme Huguette CARPENTIER
Présent :	MM. Raymond CAZEAUX - Yves FRACHET
Assiste à la réunion :	M. Frédéric BAUMANN

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
- 5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Reports de match
- Dossiers transmis en C.S.R.
- feuille de match manquante

INFORMATIONS

LA COMMISSION FEMININES SE REUNIE TOUS LES MARDI

* FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Rappel : L'utilisation de la tablette est obligatoire pour les compétitions U15 à Séniors.

En cas de problèmes contacter les responsables FMI suivant :

**Rappel du n° de téléphone des membres de la Commission à contacter : M. Patrick FAUTRAD : 06.09.20.53.90
- M. Yves SAEZ : 06.12.62.75.51 et Mme Béatrice MONNIER : 07.64.40.29.29 – M. Jean Louis NOZZI : 06.23.48.30.76.**



Ces derniers noteront les clubs les ayant contactés.

*** IMPORTANT**

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle que nous subissons, pour le bon déroulement des divers championnats, la commission des activités sportives demande un effort à tous les clubs pour jouer les matchs de retard en semaine

S'il s'avère que les clubs, pour diverses raisons ne peuvent s'entendre, la commission prendra, en plein accord avec le comité de direction, la décision impérative pour la continuité des championnats.

RAPPEL

Toutes les demandes de report de matchs devront être faites au plus tard **le jeudi précédent la rencontre avant 17h00** (article 53 du district du var). **Aucun report ne sera accepté après cette date.**

Les demandes de report effectuées après la vérification de la commission des calendriers, soit 10 jours avant, seront pénalisées d'une amende de 16€.

Les rapports pour être acceptés par la commission devront :

- Préciser le motif avec une raison impérieuse, **l'absence d'un éducateur ou joueuses n'est pas un motif recevable pour un report, sauf cas covid avec justificatif.**
- préciser la date retenue par les deux clubs pour jouer la rencontre.
- Mentionner l'accord des deux clubs.

COUPE DU VAR

Le tirage coupe du Var Féminines Séniors à 8 pour les demi-finales se déroulera le Mardi 31 Mai 2022 à 15h00 au siège du District du Var

Les clubs le souhaitant peuvent y participer.

Compte tenu des délais court, la commission étudiera la possibilité de report si problème de terrain

PLANNING DES PROCHAINES COUPE DU VAR

Séniors à 11

Finale : 19 Juin 2022

Séniors à 8

½ finale : 5 Juin 2022

Finale : 19 Juin 2022

U15F

Finale : 18 Juin 2022

REPORTS DE MATCH

A Jouer le 26 Mai 2022

U15 F POULE BB

LORGUES / LE PUGET du 14.05.2022 (57287.2)



District du Var de Football



A Jouer le 28 Mai 2022

U15 F POULE BA

ST MAXIMIN / FREJUS ST RAPHAEL du 14.05.2022 (57281.2)

DOSSIERS TRANSMIS A LA COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

Séniors à 8 D1

ST CYR / LORGUES du 21.05.2022 (55220.2)

Séniors à 8 Poule D2

FC PUGET / SIX FOURS LE BRUSC du 21.05.2022 (55269.2)

U15F Poule BA

FREJUS ST RAPHAEL / BRIGNOLES du 21.05.2022 (57282.2)

U15F Poule BB

LORGUES / FC LA SEYNE du 21.05.2022 (57289.2)

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

1^{er} rappel

U15 F Poule AA

JS MOURILLON / FC HYERES du 21.05.2022 (57271.2)

Prochaine réunion

Mardi 31 mai 2022

La Référente C. Féminine : Lydie BASTIEN

La Secrétaire : Huguette CARPENTIER